



VOTRE POINT D'ACCUEIL
Zac de Peyres
40800 AIRE SUR L'ADOUR

HEURES D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi

8h-12h 13h15-17h30
URGENCE GAZ 24/24: 0 809 541 940

Renseignements : 0558716243

Fax : 0558714602

Dépannage GRD : 0558716243

1

FACTURE DE CONSOMMATION DE GAZ

N° ME2108 - GL0000012345

Du 13 septembre 2021

VOS REFERENCES A RAPPELER :

ME2108 - P18000001 (99999)

NOM et PRENOM du DESTINATAIRE

ADRESSE DESTINATAIRE
40800 AIRE-SUR-L'ADOUR

2

Votre contrat N° D/PUB009999 Tarif GOM0 G Offre de Marché Planet'Aire Cuisine/ECS

Segment de votre contrat : T1

Point de comptage et d'estimation : GZ/40001/001234

Titulaire du contrat : NOM PRENOM TITULAIRE CONTRAT

Situé : ADRESSE DU POINT DE LIVRAISON
40800 AIRE-SUR-L'ADOUR

Référence client : P18000001

3

Au 26 août 2021 la consommation de votre compteur de gaz s'élevait à 258 kWh.

Voici la présentation simplifiée de votre facture, dont le détail figure au verso.

Abonnement	21,96	Euros
Consommation	15,50	Euros
Taxes	4,95	Euros

Total HT 42,41 Euros

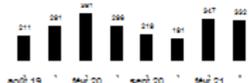
Total TVA 4,89 Euros

Total TTC 47,30 Euros

Montant prélevé le 13 octobre 2021 47,30 Euros

Historique de votre consommation

■ Index relevé
■ Index estimé
■ Index déclaré



4

G.E.S. APE 3522Z SIRET 49430614500017 N° TVA INTRA FR04494306145

G.E.S.

TALON DE REGLEMENT

ME2108 - P18000001 | ME2108 - GL0000012345 | 13/09/21 | 47,30€

Prélèvement automatique

Montant : 47,30€ prélevé le 13/10/2021

Banque : NOM BANQUE

BIC : BICBANQUEXX

IBAN : FR763043801234000123456789

Titulaire : TITULAIRE DU COMPTE

Référence Unique du Mandat :

xxFR47ZZZ547602FRGES 00000000100001

5

COMPRENDRE MA FACTURE DE GAZ



1 CONTACT

Toutes nos coordonnées : point d'accueil, téléphone, fax et numéros d'urgence

2 ELEMENTS DE FACTURATION

- Référence et date de facture
- Vos références client à rappeler lors de vos échanges
- Votre adresse de facturation

3 REFERENCES CONTRACTUELLES

- Numéro de contrat et tarif de référence
- Point de livraison (numéro et adresse)
- Titulaire du contrat

4 SYNTHESE DE LA FACTURE

- Découpage des sommes dues : abonnement, consommation et taxes
- Montant HT, TVA et montant TTC
- Date de prélèvement

- Historique de consommation : il vous permet de constater l'évolution de votre consommation au cours du temps.

5 TALON DE REGLEMENT

- Rappel du montant prélevé et de la date de prélèvement
- Coupon à retourner avec le règlement OU détail du prélèvement automatique



Message important : votre contrat au tarif réglementé du gaz prendra fin le 30 juin 2023. Vous pouvez souscrire à tout moment sans frais à une offre de marché chez le fournisseur de votre choix. Vous pouvez comparer gratuitement les offres disponibles sur : www.energie-info.fr.

COMPTEUR 6	Date releve A	Nouvel Index B	Ancien Index C	Coefficient	Consommation D	Coef. E	Informations
N°03A1212345		Relevé	Relevé	Lecture	(m3)	Transfo.	Compteur gaz
Base gaz en Offre de marché	30/06/2021	8356	8333	1	10	11,210	Chg. de tarif 41 j. (prorata)
Base gaz en Offre de marché	26/08/2021	8356	8333	1	13	11,210	Chg. de tarif 57 j. (prorata)
CAR :	1178						
Profil :	P011						

Abonnement gaz 7	Quantité A	Prix Unitaire B	Consommation C	Abonnement	TVA
		Euros	Euros HT	Euros HT	%
21,96€ HT					
Abonnement pour la période du 01/06/2021 au 30/06/2021 (TR) Abonnement Gaz Mensuel Offre de marché	1 mois	7,32 /mois		7,32	5,50
Abonnement pour la période du 01/07/2021 au 31/08/2021 (TR) Abonnement Gaz Mensuel Offre de marché	2 mois	7,32 /mois		14,64	5,50

Consommation de gaz 8	Quantité A	Prix Unitaire B	Consommation C	Abonnement	TVA
		Euros	Euros HT	Euros HT	%
15,50€ HT					
Consommation du 21/05/2021 au 30/06/2021 (TR) Base gaz en Offre de marché	108 kWh	0,06115 /kWh	6,60		20,00
Consommation du 01/07/2021 au 26/08/2021 (TR) Base gaz en Offre de marché	150 kWh	0,05931 /kWh	8,90		20,00

Taxes gaz 9	Quantité A	Prix Unitaire B	Consommation C	Abonnement	TVA
		Euros	Euros HT	Euros HT	%
2,17€ HT					
Du 21/05/2021 au 30/06/2021 TICGN	108 kWh	0,00843 /kWh	0,91		20,00
Du 01/07/2021 au 26/08/2021 TICGN	150 kWh	0,00843 /kWh	1,26		20,00

Taxes 10	Assiette	Taux A	Montant B	TVA
	Euros HT	%	Euros HT	%
2,78€ HT				
CTA Distribution	11,56	20,8	2,40	5,50
CTA Transport	6,40	4,71	0,30	5,50
CTA Transport	1,74	4,71	0,08	5,50

Détail de la TVA 11	Taux de TVA A	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
	5,50 %	24,74	1,36	26,10
	20,00 %	17,67	3,53	21,20

Détail des exonérations de la TICGN	Taux d'exonération	Assiette	Quantité soumise à TICGN
du 21/05/2021 au 26/08/2021	0,00		258

MODALITES DE PAIEMENT

Chèque à l'ordre GES, Espèces et carte bancaire à nos bureaux du lundi au vendredi 8h/12h00 et 13h15/17h30. Paiement en ligne sur notre site internet <http://www.gascogne-energies-services.com>. Virement IBAN FR76 1333 5000 4008 9384 3420 684 BIC CEPAPRPP333 indiquer en libellé le numéro de la facture. Important : Le coupon détachable qui figure au recto doit être joint à votre règlement. Les factures sont exigibles à la date de réception. Le délai minimal de conservation des factures est de 5 ans.
Gascogne Energies Services - SA-SEML au capital de 10 108 590 Euros - ZAC DE PEYRES - CS 30143 - 40801 AIRE-SUR-L'ADOUR CEDEX

MOYENS D'ACCES AUX TARIFS

Les tarifs et les conditions générales de ventes sont consultables sur le site internet: www.gascogne-energies-services.com
Dernière évolution tarifaire: Electricité 01/08/2021 - Gaz naturel 01/07/2021 - Gaz propane 01/07/2019

Détails de la facture



6 COMPTEUR

Votre facture est calculée selon le relevé de votre compteur. Cet encadré recense la date de relevé correspondante (A), les index retenus lors des deux derniers relevés (B) et (C), et le coefficient de transformation applicable (E). Ces éléments permettent de déterminer votre consommation depuis la dernière facture en m³ (D), qui sera convertie en kWh.

Pourquoi utiliser un coefficient de transformation ?

Le gaz naturel distribué peut être de provenance et de composition différentes. C'est pourquoi un même volume de gaz peut représenter une quantité d'énergie variable : on utilise alors un coefficient afin de caractériser le gaz qui vous a été distribué, ce qui permet de calculer combien d'énergie vous avez réellement consommée (en kWh).

7 ABONNEMENT

Charges fixes relatives à votre contrat : vous pouvez y retrouver la période (en jours ou en mois) de votre abonnement (A) et le montant par période (B), qui permettent d'obtenir le montant HT (C) de l'abonnement.

8 CONSOMMATION

Consommation de gaz en kWh (A), et le prix par kWh (B), qui déterminent le prix HT de votre consommation (C). Le tarif de gaz de Gascogne Energies Services est un tarif réglementé de vente, contrôlé par l'Etat et publié au Journal Officiel.

9 TAXES GAZ

La Taxe Intérieure sur la Consommation de Gaz Naturel (TICGN) est collectée par Gascogne Energies Services et reversée à l'Etat, qui en fixe le montant unitaire (A). Le montant HT payé pour cette taxe (B) dépend de votre consommation de gaz naturel sur la période.

10 TAXES

La Contribution Tarifaire d'Acheminement (CTA) est liée au tarif de transport et de distribution du gaz. Les fournisseurs d'énergies collectent la taxe et la reversent à l'Etat. Le taux (A) est fixé par arrêté ministériel et permet de déterminer le montant total HT (B).

11 TVA

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) est versée à l'Etat. Elle s'applique sur les autres charges selon deux taux différents (A) : un taux réduit à 5,5 % pour l'abonnement et la CTA, et un taux normal à 20% pour l'ensemble des parts variables.

